



LES ENGAGEMENTS

LA CHARTE NATIONALE DES ENGAGEMENTS

Parce qu'elle s'adresse aux femmes et aux hommes qui chaque jour exercent des responsabilités et prennent des initiatives, la CFE-CGC leur offre un espace social indépendant pour mettre en commun leurs compétences.

La CFE-CGC s'engage à :

1. Promouvoir les intérêts des salariés face aux logiques purement financières en favorisant l'emploi et le développement de l'entreprise, et des services.
2. Assurer l'assistance juridique personnelle des adhérents dans le cadre professionnel.
3. Porter l'innovation sociale pour faire converger les droits des salariés et leurs attentes nouvelles.
4. Défendre des retraites garanties pour tous grâce à un mode de financement élargi.
5. Favoriser l'insertion des jeunes, porteurs de compétences nouvelles.
6. Agir pour que la réduction du temps de travail bénéficie à tous, y compris aux cadres.
7. Permettre à tous ceux qui la rejoignent de peser sur des choix sociaux de plus en plus importants et dans un contexte européen.

DANS VOTRE ENTREPRISE

La CFE-CGC s'engage à :

- Ecouter, conseiller, informer chaque adhérent en proposant une gamme de services clairement identifiés.
- Défendre chaque adhérent qui la sollicitera.
- Offrir une relation syndicale de proximité (section, syndicat, délégué du personnel, délégué syndical).
- Informer l'adhérent du nom du délégué du personnel et du délégué syndical qui sont ses interlocuteurs.
- Respecter la confidentialité et l'anonymat des adhérents qui le souhaitent afin que l'appartenance syndicale demeure un acte libre.